

Presse Nationale

> Politique



Développement des districts, régions et communes : Les élus locaux réclament une "autonomie financière effective"

Le Salon des collectivités territoriales a ouvert ses portes à Abidjan, hier jeudi 7 novembre 2019 et devrait connaître son apothéose le samedi 9 novembre prochain, à Heden Golf hôtel d'Abidjan-Cocody. A la cérémonie d'ouverture, le président du conseil régional du Sud Comoé, Aka Aouélé, par ailleurs ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, a pointé du doigt la question du transfert des compétences qui, de son avis, n'est pas effectif. Selon lui, il faut une effectivité du transfert des compétences, qui soit également suivie des moyens financiers nécessaires pour permettre aux collectivités territoriales de faire le développement local.

> Economie



Bitumage de la voirie de Man : Les travaux ont bel et bien démarré

Au cours de sa visite dans le Tonpki, du 24 au 26 octobre dernier, le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, avait procédé au lancement de plusieurs gros chantiers dans les villes de Man et de Danané. Notamment, le bitumage des voies de la ville de Man. Deux semaines après le passage du Chef du gouvernement, les populations commencent à avoir le sourire. En effet, un tour dans les différents quartiers de Man hier permet de constater l'effectivité des travaux de bitumage de la voirie. Notons que ce sont 15 km de voie qui sont concernés par ces travaux dont 9 km pour le bitumage complet et 6 km pour le bitumage des voies dégradées.



Energie : Deux milliards FCFA pour indemniser les populations d'Azito

L'État de Côte d'Ivoire a signé, ce mercredi, un protocole d'accord avec la communauté villageoise d'Azito, en vue de l'indemniser à hauteur de deux milliards de FCFA pour la cession à l'Etat du site des travaux de la phase 4 de la centrale thermique d'Azito.



Jeux de hasard en Côte d'Ivoire : Adama Coulibaly fait voter un nouveau régime juridique

Le régime juridique des jeux de hasard en Côte d'Ivoire change désormais. Hier, le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a réussi à faire adopter ce projet de loi à l'unanimité des membres présents de la Commission des affaires économiques et financières. Ce nouveau texte prend en compte les orientations du gouvernement en matière de réglementation, de meilleures pratiques et de gouvernance des jeux de hasard en Côte d'Ivoire.



Boucle ferroviaire Abidjan-Ouaga-Niamey-Cotonou-Lomé : Bientôt le lancement des études

Les études pour la réalisation de la boucle ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou-Lomé, d'un coût global de 4 011 milliards FCFA et qui couvre un linéaire total de 3 034 Km, vont être bientôt lancées.

> Société

Planning familial : La Côte d'Ivoire vise un taux de prévalence contraceptive de 36 % d'ici à 2020



Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et son partenaire financier l'USAID ont procédé les 5 et 6 novembre 2019, à la mairie de Bouaké, à l'installation du Réseau intégré d'apprentissage du district sanitaire de Bouaké Nord-Ouest. « Ce projet est mis en place pour aider la Côte d'Ivoire à atteindre son objectif de 36% du taux de prévalence contraceptive à l'horizon 2020. Il permettra d'accroître l'utilisation des services de santé chez la mère et l'enfant et l'utilisation des méthodes contraceptives », a expliqué Kouadio Alexis, chef dudit projet.



Viol des fillettes : Désormais la prison à vie pour les auteurs

Désormais le viol des petites filles et des personnes vulnérables est sanctionné par la prison à vie. Ainsi en décidé l'Etat ivoirien. Cela, eu égard aux fréquents cas de viol enregistrés sur ces franges de la population. Invitée hier de la tribune de l'Agence ivoirienne de presse (AIP), la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata a indiqué que plusieurs auteurs de ces « actes ignobles ont été appréhendés » et qu'en la matière le mot d'ordre est « tolérance zéro ». « C'est pour cela que le code pénal vient d'être renforcé. Le viol, c'est 5 à 20 ans de prison. Mais, le viol sur les mineurs et les personnes vulnérables, c'est la prison à vie », a-t-elle déclaré.

> Culture



Fraternité Matin célèbre ses 55 ans

Une conférence de presse organisée par le groupe Fraternité Matin aura lieu ce vendredi 8 novembre 2019 à 10 heures à la salle de conférences Charles Diagne au siège dudit journal à Abidjan-Adjamé. Elle portera sur les festivités du 55ème anniversaire de Fraternité Matin et un forum organisé à cet effet, sur le thème, « Entre repli identitaire et panafricanisme, quelle place pour la zone de Libre-échange continentale africaine ? Cette conférence sera animée par Venance Konan, directeur général dudit groupe.

Vu sur le Net

> Politique



Sommet extraordinaire de la Cedeao: Ouattara attendu à Niamey ce vendredi

Le Président de la République, Alassane Ouattara, arrive à Niamey, ce vendredi 08 novembre 2019. Dans la capitale nigérienne, le numéro un ivoirien prendra part au sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) consacré à la situation politique en Guinée-Bissau. Le Chef de l'Etat connaît bien ce dossier. Lorsqu'il était Président en exercice de la Cedeao (2012-2014), il avait réussi à ramener la paix dans ce pays.



Poursuite contre Blé Goudé en Côte d'Ivoire: Le procès renvoyé devant le tribunal criminel

Le procureur général, près la Cour d'Appel d'Abidjan-Plateau, Lebry Marie-Leonard, lors d'une conférence de presse le 7 novembre 2019, à son cabinet sis au Palais de Justice au Plateau, a informé que l'ancien leader de la galaxie patriotique n'est plus poursuivi pour crime contre les prisonniers de guerre et crime contre la population civile, mais pour d'autres infractions. Avec cette requalification des charges contre Charles Blé Goudé, le magistrat a fait savoir que c'est devant le tribunal criminel (l'ancienne cour d'Assises) que ce dernier sera désormais jugé. Le procureur général, dans son argumentaire, a expliqué que la requalification des faits trouve son fondement dans le changement qu'a subi le code pénal.

> Société



Assainissement : l'ONAD et la Banque Populaire de Côte d'Ivoire mettent en place un fonds de 250 millions FCFA pour les opérateurs de vidange de boues et fosses septiques

Une convention de mise en œuvre d'un fonds de garantie de prêts pour le financement des activités des opérateurs de vidange de boues et de fosses septiques de Côte d'Ivoire a été signée ce jeudi 7 novembre 2019, par la Banque populaire de Côte d'Ivoire (BPCI) et l'Office nationale de l'assainissement et du drainage (ONAD) au siège de cet office. A travers ce partenariat, c'est une enveloppe globale de 250 millions de FCFA que les dirigeants de la BPCI et de l'ONAD viennent de mettre en place au profit des acteurs de la vidange septique. Ce fonds, bien évidemment, est logé à la Banque populaire Côte d'Ivoire.



Le projet de la boucle ferroviaire de l'UEMOA coûtera 4 000 milliards FCFA

Le projet de la boucle ferroviaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) coûtera 4 000 milliards de FCFA, a appris APA jeudi à Abidjan où les ministres chargés des Transports des Etats membres de ce projet ont entamé une réunion destinée à relancer cette boucle ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya-Niamey-Parakou-Cotonou-Lomé. Ouvrant les travaux de cette réunion, le ministre ivoirien de l'Intégration et des Ivoiriens de l'extérieur Ally Coulibaly, par ailleurs représentant le Premier Ministre de Côte d'Ivoire, Amadou Gon Coulibaly, a insisté sur l'intérêt que le gouvernement ivoirien « attache » à ce projet « structurant et intégrateur » de la boucle ferroviaire. « L'idée de la boucle ferroviaire remonte de l'époque coloniale », a-t-il rappelé.



8 000 enfants sortis des plantations ont réintégré l'école (Bakayoko Ly-Ramata)

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, a annoncé jeudi que 8 000 enfants ont été sortis des plantations et ont réintégré l'école, lors du 13ème numéro de la tribune de l'AIP, au siège de l'Agence à Abidjan-plateau. Outre cette annonce, Mme Bakayoko a aussi affirmé que dans le cadre de la répression, plus de 250 trafiquants ont été arrêtés dans la lutte transfrontalière du travail des enfants, aussi bien dans les zones cacaoyères que minières.



La ligne 116 pour dénoncer des actes de violation des droits de l'enfant

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, invite les populations à dénoncer les actes de violation des droits de l'enfant en composant la ligne 116. « Au niveau de la protection, vous avez cette ligne 116 pour sortir les enfants de ce travail », a déclaré, jeudi, Mme Bakayoko. Car la bataille contre les violations des droits de l'enfant doit être l'affaire de tous, a indiqué Pr Bakayoko-Ly Ramata. « C'est ensemble que nous devons faire ça. L'Etat met tout en œuvre pour protéger l'enfant. (...) Il faut dénoncer ces crimes qui se commettent », a-t-elle souhaité.



De nombreux instruments internationaux ratifiés pour la protection des femmes et des enfants

La Côte d'Ivoire a ratifié de nombreux instruments internationaux pour la protection des femmes et des enfants, a indiqué jeudi la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, au cours de la tribune de l'AIP. Selon la ministre, en plus du cadre législatif réglementaire et juridique interne, l'Etat de Côte d'Ivoire a ratifié de nombreux instruments internationaux concernant la femme.



La politique d'alphabétisation des femmes renforcée pour leur autonomisation

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, a relevé, jeudi, que l'Etat de Côte d'Ivoire a renforcé sa politique d'alphabétisation des femmes en vue de leur autonomisation, avec 122 instituts de formation d'éducation féminine, accueillant près de 8 000 auditrices sur l'ensemble du territoire. Intervenant à la Tribune de l'AIP sur le thème, « Droits de la Femme, de la Famille et de l'enfant : Acquis, défis et perspectives », Pr Bakayoko a indiqué que des formations aux compétences de vie, à la santé sexuelle, ont été incluses aux programmes des instituts de formation d'éducation féminine, afin de permettre aux femmes d'être davantage autonomes.



Ouverture à Abidjan du premier Salon des collectivités territoriales ivoiriennes

Le Salon des collectivités territoriales ivoiriennes, le premier du genre en Côte d'Ivoire, s'est ouvert jeudi à Abidjan autour du thème « Villes et territoires durables à l'horizon 2030 » en présence notamment des ministres Hamed Bakayoko, Kandia Camara, Aka Aouélé et Mariatou Koné. Ce salon qui se veut une plateforme d'échanges sur le développement territorial en Côte d'Ivoire, réunit les élus locaux, des opérateurs économiques et l'ensemble des acteurs de la décentralisation pour réfléchir sur le développement local.

Toikeusse Mabri appelle au renforcement de la solidarité de l'école africaine des vétérinaires de Dakar



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Abdallah Toikeuse Mabri, a appelé jeudi, à Abidjan, les Etats membres de l'Ecole inter-états des Sciences et Médecines (EISMV) à être solidaires et à apporter leur appui au fonctionnement de l'école. A l'ouverture de la 48ème session du Conseil d'administration de l'EISMV de Dakar sur le thème des politiques et stratégies pour un financement durable de cette institution panafricaine, Abdallah Toikeuse a demandé aux experts et aux ministres des différents Etats de l'EISMV d'assurer la pérennité et la durabilité de l'institution par des « choix judicieux » lors de cette session.



Un salon des animaux de compagnie à Abidjan

La deuxième édition du Salon des animaux de compagnie (SAC), va se tenir du 27 au 29 mars 2020 à Abidjan, sur le thème, « Pour le bien-être de mon animal de compagnie », a annoncé jeudi lors d'une conférence, son commissaire général, Dr Omer Akessé, en présence du ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso. Ce salon réunira les animaux, les propriétaires ainsi que les professionnels. Au menu, une exposition-vente, des conférences, une opération de vaccination et de toilettage, un espace de restauration, un dog show assorti d'un plateau de télévision.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



@gouvci

@gouvci.officiel

gouvdivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.